LONRAI

BULLETIN MUNICIPAL

1999

SOMMAIRE

Renseignements Pratiques - 02

Finances - 10

Comice agricole - 14

Groupe scolaire - 20

Le kaolin à Montperthuis - 25

Pays d'Alençon - 33

Associations - 36

Chargé de publication : Annie ROMAIN
Rédacteur : Jean-Pierre FOURNOUS et la Commission communication
Éditeur : Mairie de Lonrai - 61250 LONRAI - Tél. 02 33 26 38 75 - Fax. 02 33 32 07 25
Tirage : 500 exemplaires - Diffusion gratuite
Réalisation : Normandie ROTO Impression
Z.I. de Lonrai - Tél. 02 33 32 15 44 - Fax. 02 33 32 87 15

EDITORIAL

Depuis plus de trois ans maintenant, nous faisons partie d'un regroupement intercommunal. Cette orientation, décidée à la fin de l'année 1995, a permis d'apporter un dénouement aux problèmes liés à l'assainissement. Après la zone industrielle, la zone artisanale et le bourg, c'est maintenant aux lotissements de Beaubourdel, la Grande Luzerne, le Clos des Lonchamps et la rue du Rocher d'être desservis. Il faudra encore un peu de patience pour le secteur de la Lande et du Fléchet dont les travaux sont programmés pour l'an 2000, suivront ceux de la Cuissaye et de la Rangée en 2001, pour se terminer par le Bois Hébert et Bourdon en 2003. Au-delà du confort que nous pouvons en retirer, c'est l'environnement qui est préservé.

Les objectifs d'aménagement et de développement du bourg décidés par le conseil municipal se concrétisent. L'enterrement des réseaux, la desserte en gaz de ville et l'éclairage public sont réalisés. Le lotissement du Ronceray voit ses premières constructions sortir de terre et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants. La réussite de cette première tranche nous permet d'envisager avec sérénité la seconde qui prévoit 13 parcelles complémentaires.

Avec les communes voisines, nous avons lancé une large réflexion sur le dossier de l'école qui a abouti à une volonté de regroupement de l'ensemble des classes du RPI sur le site de Lonrai. C'est en janvier 1998 que le Syndicat Intercommunal se prononçait favorablement pour la construction d'un groupe scolaire. La mobilisation de tous à permis durant l'année écoulée de déposer la demande de permis de construire et de solliciter les subventions de l'État. Nous continuerons notre effort pour que cet établissement soit opérationnel au début de l'an 2000 et puisse donner un nouvel élan à nos communes.

Une lourde tache nous attend pour améliorer et assurer la sécurité dans la traversée du bourg. Une approche technique et financière verra le jour dans le courant de l'année. Il conviendra par une maîtrise des finances de définir un programme d'aménagement par tranches sur plusieurs années.

Fin août, Lonrai a accueilli le comice agricole cantonal. Cette manifestation, regroupée autour des valeurs de la terre, a montré le savoir-faire rural. Au cœur de la fête, les nombreux visiteurs ont découvert le remarquable travail des bénévoles qui ont réalisé les maquettes de notre village miniature. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.

Je souhaite que chacun trouve l'espoir et le réconfort pendant toute cette année 1999.

Annie ROMAIN
Maire de Lonrai

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	16h00 à 19h00
Mardi	*fermé*
Mercredi	10h00 à 12h0
et	13h30 à 17h30
Jeudi	*fermé*
Vendredi	13h30 à 17h00
Samedi	*fermé*

Secrétaire de Mairie : Mme Annie VISSEICHE
Agent administratif : Mme Anne-Marie HUE

Téléphone : **02.33.26.38.75** Télécopie : 02.33.32.07.25

SERVICE NATIONAL

Dans le cadre de la réforme du service national, tout citoyen âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile.

A partir de janvier 1999, les jeunes

garçons et filles

nés à partir du 1er janvier 1983 se feront recenser dans le mois d'anniversaire en se présentant à la mairie munis du livret de famille.

Une attestation de recensement leur sera remise. Il est très important de conserver ce document qui est indispensable pour établir un dossier de candidature à un examen ou concours.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

En France, le vote est libre et facultatif. Chacun est libre d'exercer son droit de vote, mais pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la mairie de son domicile. Celles-ci sont closes le 31 décembre.

Les prochaines élections générales sont les élections européennes. Elles auront lieu le 13 juin 1999. Si vous n'étiez pas inscrit au 31 décembre 1998, vous ne pourrez pas voter. Cependant, le jeunes qui auront 18 ans entre le 1er mars et le 12 juin 1999 pourront demander leur inscription sur la liste avant le 03 juin.

Les ressortissants européens résidant en France peuvent demander leur inscription sur la liste complémentaire de leur domicile dans les mêmes conditions.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

C'est pour bientôt !

Le recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999 dans les maisons individuelles et les appartements. Cette action conjointe de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et des mairies est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population, dans sa diversité et son évolution. C'est pourquoi, chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, est concernée.

Un agent recenseur viendra déposer et retirer à votre domicile des questionnaires. Votre anonymat est préservé, les informations individuelles recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE, qui les transforme en statistiques. Les indications chiffrées obtenues sont indispensables pour faire des choix en matière de politique d'emploi, de formation, de protection sociale et sanitaire (transports, crèches, hôpitaux, écoles, routes, équipements sociaux, culturels et sportifs ...).

Votre participation est nécessaire, pour la collectivité nationale et surtout pour la vie de votre commune.

TARIFS DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

en francs

MUSEE

Individuel 18,00
Groupe plus de 10 personnes 15,00
Etudiants, scolaires, carte jeune, 3e âge, demandeurs d'emploi, appelés 15,00
Jeunes de moins de 14 ans, journalistes ..... gratuit
Etudiants le mercredi seulement ..... gratuit

BIBLIOTHEQUE (au semestre)

Adulte 16,00
Enfant de moins de 14 ans ..... gratuit
Demandeurs d'emploi 9,00

MEDIATHEQUE (un seul abonnement pour la bibliothèque et la discothèque pour l'année)

Adulte 120,00
Adolescent (14 à 20 ans), étudiant 60,00
Enfant de moins de 14 ans ..... gratuit
Demandeur d'emploi 67,00

PISCINE

Carte annuelle famille 94,00
Carte annuelle individuelle 49,00
Carte annuelle demandeurs d'emploi (2 conjoints demandeurs d'empl)... gratuite
Abonnement bain enfant (4 à 16ans) soit 10 entrées 48,00
Abonnement bain adulte « 88,00
Abonnement bain demandeurs d'emploi « 25,00
Abonnement bain enfant, sans la carte 69,00
Abonnement bain adulte « 136,00

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des déchets ménagers non recyclables est faite chaque mardi, celle des déchets recyclés le mercredi (sacs bleus et jaunes translucides) par la Société Normande de Nettoiement.

Le ramassage des monstres a lieu en même temps, chaque 3e mardi du mois, les objets les plus encombrants sont ramassés séparément.

Vos poubelles doivent être sorties le lundi soir ou le mardi soir (pas avant), le ramassage commençant très tôt le matin.

Des collecteurs de verre ont été installés au Hamel, près de dépôt de pierre, et aux Sainfoins, près du passage à niveau n° 8.

LA DECHETTERIE A VOTRE SERVICE

Elle est située à ARCONNAY, route de Fresnay sur Sarthe, il est plus aisé d'y accéder par SAINT-GERMAIN-DU-CORBEIS. Elle est réservée aux habitants de la Communauté Urbaine d'ALENCON.

HORAIRES D'OUVERTURE
* Du 1er avril au 30 septembre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, le samedi de 10h à 19h
* Du 1er octobre au 31 mars : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 10h à 18h

DECHETS ADMIS
Verres, ferrailles, métaux non ferreux, papiers, cartons, déchets de jardin et tailles de haies, gravats, matériaux de démolition et de bricolage, huiles de vidange.

DECHETS INTERDITS
Déchets industriels, ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets dangereux par leur côté inflammable, toxique, corrosif, explosif.

L'ACCES...
...est limité aux véhicules de moins de 1,90 m et dont l'apport n'excède pas 1 m3.

A SAVOIR
La plupart des matériaux déposés sont recyclés.

SALLE POLYVALENTE

TARIFS 1999

La location est réservée aux seuls habitants de LONRAI.
SALLE ENTIERE : 1 journée : 800 F 2 jours : 950 F
1/2 SALLE : 1 journée : 500 F 2 jours : 600 F
VIN D'HONNEUR : 300 F
Location de la vaisselle (120 couverts) : 200 F
Location verres seuls : 100 F
Caution : 500 F à verser au moment de la réservation
Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie.

En raison des travaux du Groupe scolaire, il n'y aura pas de location au cours du deuxième semestre.

REGLEMENT D'UTILISATION

Toute location doit être payée avant l'occupation des lieux.
La personne qui a réglé la location engage sa responsabilité civile pour tout incident qui pourrait survenir lors de la location.

Ne rien accrocher au plafond ni aux plafonniers.

Après 22 heures **ne pas ouvrir les fenêtres, baisser la sono, ne pas laisser les enfants jouer dehors.**

Après la location **nettoyer le sol, remettre les tables et chaises comme trouvées à votre arrivée.**

Les locaux doivent être laissés dans l'état de propreté où ils ont été loués. Le four, le réfrigérateur, la cuisinière et tous les ustensiles doivent être nettoyés après usage.

Dans le cas contraire, une retenue de 300 F sera faite sur la caution

La vaisselle doit également être rendue propre, la perte et la casse sont facturées. Aucun échange n'est accepté.
Les clés doivent être rendues le dimanche avant midi pour une location le samedi, le dimanche soir pour une location le dimanche.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

POUR OBTENIR OU POUR EFFECTUER	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	OBSERVATIONS
Déclaration de reconnaissance	Mairie	Pièces d'identité	L'enfant prend le nom du parent qui l'a reconnu le premier et dans le cas d'une déclaration conjointe il prend le nom du père
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille ou extrait d'acte de naissance (personne décédée) et carte d'identité (déclarant). Certificat médical constatant le décès. Eventuellement Titre de concession de cimetière	Doit être faite par un parent ou une personne susceptible de donner des renseignements sur l'état civil du défunt.
Demande de célébration de mariage	Mairie du domicile	Extrait de naissance, certificat prénuptial, attestation de domicile, liste des témoins et fiche de renseignements divers	Doit être célébré à la Mairie du domicile de l'un des futurs époux ou de leur résidence établie après un mois d'habitation continue.
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer la date de naissance, nom et prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées) oindre une enveloppe timbrée avec l'adresse	Délivré gratuitement Pour les personnes nées à l'étranger , s'adresser au Service Central d'état civil : 11 rue Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 9
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer la date du mariage, les noms et prénoms. Gratuit, joindre une enveloppe timbrée avec l'adresse	Pour les mariages à l'étranger, s'adresser au Service Central d'état civil : 11 rue Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 9
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès, Mairie du domicile après transcription du décès.	Date de décès, nom et prénoms. Gratuit, joindre une enveloppe timbrée avec l'adresse	Pour les mariages à l'étranger, s'adresser au Service Central d'état civil : 11 rue Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 9
Fiches d'état civil Individuelle - Familiale	Dans n'importe quelle Mairie	Livret de famille ou extrait de naissance ou carte d'identité.	**Gratuit**
Fiches d'état civil et de Nationalité Française	Dans n'importe quelle Mairie	Carte d'identité en cours de validité (moins de 10 ans à la date de la demande)	**Gratuit**
Légalisation de signature	Mairie	Carte d'identité et présence obligatoire du demandeur	**Gratuit** Signature en Mairie
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou de domicile	En cas de perte : fournir l'état civil des conjoints et enfants	**Gratuit**
Certificat de vie commune	Mairie du domicile	Pièces d'identité + justificatif de domicile	**Gratuit** Aucune valeur juridique
Certificat d'hérédité.	Mairie du domicile de l'un des héritiers ou notaire	Livret de famille du défunt mentionnant le décès. (Nom, profession, adresse de tous les héritiers) Gratuit	Délivré après étude de la situation : - à l'un des héritiers qui doit justifier de son lien de parenté et de son identité - pour recevoir les sommes figurant au compte du défunt, inférieures à 35000F

Certificat de vie	Mairie	Livret de famille ou extrait de naissance de moins de 3 mois	**Gratuit**
Certificat de Nationalité Française	Greffe du Tribunal d'Instance d'Alençon	Pièce d'identité de l'intéressé(e). Livret de famille des parents ou toute autre pièce prouvant la nationalité. Copie intégrale de l'acte de naissance.	**Gratuit.** Délai d'obtention : 15 jours environ
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Pièce d'identité et justificatif récent de domicile (*Quittance de loyer, EDF, téléphone)*	Conditions : avoir 18 ans ou les avoir à la clôture de la liste (*28 février suivant)*, arriver sur la commune, ou déménager à l'intérieur de la commune. Inscriptions jusqu'au 31 décembre pour liste de l'année suivante
Passeport.	Mairie.	- 2 photos d'identité, -livret de famille ou extrait de naissance, - carte nationale d'identité ou pièce d'identité avec photo - 2 justificatifs récents de domicile - pour les mineurs, autorisation du représentant légal - 400 F de timbres fiscaux (maximum 3 timbres) - en cas de renouvellement apporter l'ancien passeport)	**Validité :** 5 ans comme passeport et 5 autres années comme carte d'identité Les mineurs, sortant du territoire français et non accompagnés de leurs parents, détenteurs d'un passeport, sont dispensés d'une autorisation de sortie de territoire.
Carte d'identité	Mairie	- 2 photos d'identité - livret de famille (*obligatoire pour les mineurs)* - 2 justificatifs récents de domicile - copie intégrale de l'acte de naissance - en cas de renouvellement, apporter l'ancienne carte d'identité sinon une autre pièce d'identité avec photo	**Validité :** 10 ans Le demandeur doit être présent, s'il est mineur, accompagné de son représentant légal. Dans le cas d'un divorce apporter le dispositif de jugement désignant le parent exerçant l'autorité parentale sur le mineur et sa garde.
Certificat d'autorisation de sortie de territoire délivré aux mineurs de nationalité française	Mairie	Livret de famille et carte nationale d'identité du mineur en cours de validité	**Gratuit :** immédiat Demande à faire par le représentant légal **Validité :** 1 par voyage
Copie conforme	Mairie	Présentation de l'original et de sa copie manuscrite ou photocopiée	**Gratuit**
R.M.I.(Revenu Minimum Insertion	C.C.A.S Mairie Service R.M.I.	Pièces d'identité ou livret de famille, RIB, notification Assedic	
Carte d'Invalidité Civile	COTOREP (Adultes) 57 rue Cazault CDES Cité Administrative	La mention figure sur la carte selon le handicap, formulaire, certificat médical, photos, fiche individuelle d'Etat Civil	**Gratuit** Délai d'obtention : 7 à 9 mois en moyenne

Carte de Combattant	Cité administrative Service Anciens combattants Place Bonet ALENÇON	Fiche individuelle d'Etat Civil. Photocopies certifiées conformes des pièces militaires.	**Gratuit**
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue de Landreau 44079 NANTES Cedex	Se présenter muni d'une pièce d'identité ou rédiger une demande mentionnant : nom, prénoms, sexe, date et lieu de naissance et adresse complète. Dater la demande et la signer. Joindre une fiche individuelle d'Etat Civil + enveloppe timbrée.	Le Casier Judiciaire National est compétent pour les personnes nées dans les départements d'outre mer (DOM) mais pas dans les territoires d'outre mer (TOM)
Permis de chasser	Délivrance des imprimés pour passer l'examen : mairie, en début d'année. Obtention : Préfecture	Validité annuelle en mairie. Permis 3 volets *(délivré par la Préfecture)* Attestation d'assurance Redevance cynégétique *(à retirer au Crédit Agricole)*	Acquittement du permis à la Perception d'Aelnçon
Changement de domicile	Mairie du domicile. Pour une arrivée ou pour un changement à l'intérieur de la commune : accueil, élections. Pour un départ : servive élections	Carte d'identité. Pièces justificative récente de domicile. Le cas échéant : carte d'électeur	Pour un départ : signalez votre nouvelle adresse.
Raccordement aux réseaux publics assainissement et eaux potables		Communauté Urbaine (Service Réseau)	
Cadastre : Consultation des plans cadastraux et extraits	Accueil au Cadastre		Consultation sur place. Délivrance extraits de matrice cadastrales et plans cadastraux.
Démolition de bâtiments existants	Accueil en Mairie	Retirer le formulaire **« Permis de démolir »**	Fournir plans et photos
Construction : Habitation et annexes de Plus de 20 m².	Accueil en Mairie	Autorisation de construction nécessitant un permis de construire.	Le permis de construire est aussi exigé pour les travaux de confortation des fondations.
Construction de 20 m² modifications de façades, clôtures	Accueil en Mairie	Retirer le formulaire **« Déclaration de travaux »**	
Constructibilité des terrains	Accueil en Mairie	Retirer le formulaire **« Certificat d'Urbanisme »** ou **« Renseignements d'Urbanisme »** s'il s'agit d'une simple mutation en l'état.	Le certificat d'Urbanisme est obligatoire en cas de division de propriété
Alignement des constructions par rapport aux voies publiques	Accueil en Mairie	Plan de masse du terrain	Consulter la DDE pour l'alignement
Changement d'affectation des locaux : 1 – sans travaux d'aménagement intérieurs touchant au bâtiment 2 – avec travaux d'aménagement intérieurs touchant le bâtiment	Accueil en Mairie	Retirer le formulaire **« Permis de construire »**	

ETAT CIVIL 1998

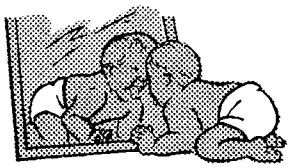

- CLECH Alan	18 janvier
- LEROYER Benjamin	21 janvier
- FOUCHET Gwladys	31 janvier
- GUIMONT Paul	27 avril
- COQUILLARD Ophélie	04 juillet
- RICHET Axel	11 octobre
- PIAUD Kornélya	25 décembre
- PIAUD Médédyth	25 décembre

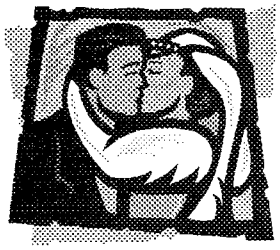

- BARBIER Sébastien et MATTARD Valérie	05 septembre
- TOMASINI Jean-Charles et LÉCUREUIL Béatrice	12 septembre

- THIREAU Fernand	11 février
- LEBIGOT Nicole	13 juin
- FRETIGNY Louis	28 juin
- GUITARD Jeanne épouse BEHIER	13 juillet
- LÉPINAY Moïse	02 septembre
- MULOT Yvonne	21 décembre

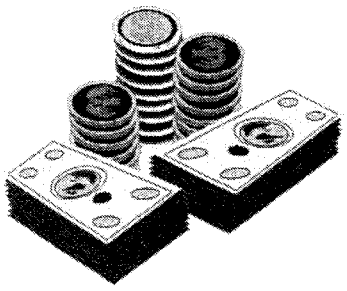

LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1998

Contributions directes	690.700 **F**	105.296 €
Dotations de l'état	717.000 **F**	109.306 €
Participation C.U.A.	860.300 **F**	131.152 €
Atténuation de charges	17.000 **F**	2.592 €
Autres produits	271.900 **F**	41.451 €
Excédent 1997	102.200 **F**	15.580 €
	=======	========
	2.659.100 **F**	405.377 €

LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 1998

Frais de personnel	407.800 **F**	62.169 €
Subventions	20.300 **F**	3.095 €
Impôts	14.900 **F**	2.271 €
Charges Générales	229.000 **F**	34.911 €
Participations	467.300 **F**	71.239 €
Autres charges	96.000 **F**	14.635 €
Frais financiers (emprunt)	144.500 **F**	22.029 €
Autofinancement pour investissement	1.204.200 **F**	183.579 €
	========	=======
	2.584.000 **F**	393.928 €

TRAVAUX ET RÉALISATIONS

Assainissement Beaubourdel	Financement C.U.A.	
Travaux de voirie	95.100 **F**	14.498 €
Aire de loisirs	11.500 **F**	1.753 €
Bâtiments communaux	147.520 **F**	22.489 €
Aménagement du bourg	420.400 **F**	64.090 €
Lotissement	458.100 **F**	69.837 €
Place de Montperthuis	Financement C.U.A	

CONTRIBUTIONS DIRECTES 1998

Taxe d'habitation	123.400 **F**	18.812 €
Foncier bâti	143.000 **F**	21.800 €
Foncier non bâti	30.200 **F**	4.604 €
Taxe professionnelle	331.800 **F**	50.583 €
Compensations et subventions	62.300 **F**	9.498 €
	=======	======
	690.700 **F**	105.297 €

€

Le 1er janvier 2002, les pièces et les billets en Euros (€) seront mis en circulation et les francs disparaîtront quelques mois plus tard. Mais dès maintenant nous devons commencer à nous habituer à la monnaie européenne en vigueur depuis le 1er janvier 1999. Un euro est égal à F 6,55957

AU CONSEIL EN 1998

29 janvier

Présentation d'un projet d'aménagement pour l'accès de la Mairie aux personnes à mobilité réduite.

Acceptation d'un devis de 9 578,05 F pour le remplacement de la porte extérieure de la salle de réunion de la Mairie.

Information : implantation de l'entreprise DECICAL (isolation phonique) et du pylône S.F.R. en zone artisanale.

Maisons de retraite : présentation des différents modes d'accueil.

Demande de dissolution du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Colombiers : composé de 6 communes dont 4 appartenant à la Communauté Urbaine d'Alençon, laquelle a compétence en matière d'eau potable.

25 février

Prévisions budgétaires à moyen terme : aménagement de la voirie du Bourg et des abords de l'école pour une plus grande sécurité, 2e tranche du lotissement le Ronceray, effacement de réseaux aériens à Beaubourdel et Montperthuis.

Subventions : prévention routière : 470, comice agricole : 4 000, protection des cultures : 250, Anciens Combattants : 800, Club de l'Amitié : 2 500, Aide Ménagère Alençon-Ouest : 1 420, La Ruche : 4 000, CEDO : 360, C.A.U.E. : 500, LA LO CO : 2 000, Lonrai Activités Loisirs : 2 000, C.C.A.S. de LONRAI : 3 000, Fonds Social pour le Logement : 1 290, Forages Mali : 200, Société de Courses : 500.

Voirie : les dépenses sont estimées à 100 000 F pour l'entretien et 80 000 F pour l'investissement.

Election des délégués à l'atelier d'urbanisme de la Communauté Urbaine : Mme ROMAIN et M. MONNIER.

25 mars

Budget primitif : dépenses de fonctionnement : charges générales : 310 500, personnel : 433 000, participations aux syndicats intercommunaux : 502 000, indemnités des élus : 100 000, subventions : 25 000, intérêts d'emprunts : 145 000, dépenses imprévues : 9 500, soit au total : 1 525 000 ; recettes de fonctionnement : impôts et taxes : 670 000, dotations de l'Etat : 737 000, participation de la Communauté Urbaine : 970 000, revenu des immeubles : 230 000, remboursements divers : 20 000, soit au total 2 637 000, ce qui dégage un autofinancement pour l'investissement de 1 102 000. Dépenses d'investissement : amortissement des emprunts : 234 700, informatique : 60 000, voirie 100 000, aire de loisirs : 30 000, bâtiments : 120 000, aménagement du Bourg, éclairage public : 543 000, lotissement : 250 000, effacement de réseaux : 170 000, logements locatifs : 253 084 soit au total : 1 760 784 ; ces dépenses sont couvertes par l'autofinancement dégagé en fonctionnement, le fonds de compensation de T.V.A. : 21 000, une subvention d'équipement : 30 000 et la reprise de l'excédent global de 1997 : 607 784.

Extension des compétences de la Communauté Urbaine aux dépenses d'investissement liées aux espaces verts et naturels et salles polyvalentes à l'exclusion de la première construction qui restera à charge des communes.

29 avril

Engagement de l'étude de la 2e tranche du lotissement le Ronceray.

Modification des statuts du SIVOS et cession de terrain pour la construction du groupe scolaire.

Le conseil demande à être consulté sur le projet de Plan d'occupation des Sols de la commune de Cuissai.

Renouvellement de l'application anticipée du Plan d'Occupation des Sols.

Communauté Urbaine : extension des compétences à la piscine Rousseau.

Assainissement : programme défini par la Communauté Urbaine : la Lande et le

Fléchet en 2000, la Cuissaye en 2001, le Bois Hébert et Bourdon en 2003.
Effacement de réseaux aériens à Beaubourdel : participation de la commune : 1ère tranche 173 333 F (1998) 2e tranche 45 000 F (2001).

28 mai
Lotissement le Ronceray- 2e tranche : demande d'enquête pour la déclaration d'utilité publique sur les terrains en zone 1NA appartenant à M. CHURIN, M. et Mme DUBOIS et aux héritiers LE BAILLY.
Adhésion de la commune au Pays d'Alençon.

22 juin
Approbation du compte administratif 1997.
Convention avec G.D.F. pour la desserte de Montperthuis.
Acceptation du devis de M. PELLÉ pour la maîtrise d'œuvre de la 2e tranche du lotissement : 88 641 F.

17 septembre
La proposition de l'entreprise DELANGLE est retenue pour l'aménagement de la place de Montperthuis.
Aire de loisirs : la commission sports est chargée de l'étude de l'aménagement du terrain de boules et de la signalétique.
Aménagement de la Mairie : mobilier : 30 000, cloison : 10 000, informatique : 89 729F (matériel, logiciels et formation).
Présentation du projet de construction du groupe scolaire.
Le manque d'accueil pour les petits entraîne un départ des élèves vers Alençon, il est demandé d'entamer une réflexion sur ce sujet.
Mise à disposition de l'agent administratif au SIVOS pour 8 heures hebdomadaires.
Approbation des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement.
Création d'un groupe de travail pour l'aménagement de la R.D.1 dans la traversée du Bourg.
Le conseil demande a être consulté sur le projet de Plan d'Occupation des Sols de la commune de Colombiers.

30 octobre
Avis favorable à la construction de l'usine Moulinex sur les communes de Damigny et Alençon.
Communauté Urbaine :
- mutualisation de la taxe professionnelle de la nouvelle usine Moulinex,
- extension des compétences : centres aérés de vacances, secteur petite enfance, maisons de quartier, signalisation, musée, centre d'art, dojo, patinoire, campings, théâtre, compagnie Bleu 202, auditorium, café-musique la Luciole, participation au C.F.A.,
- création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale pour la gestion de la Maison de Retraite Charles Aveline.
Participation de 56 480 F au SIVOS pour le financement de la maîtrise d'œuvre du groupe scolaire.

26 novembre
Renouvellement de l'application anticipée du P.O.S.
Acceptation du devis de l'entreprise CHAPRON pour l'extension du réseau d'eaux pluviales du lotissement 61 169,53 F.
Après avis favorable du commissaire-enquêteur pour la 2e tranche du lotissement, le conseil demande à M. le Préfet la déclaration d'utilité publique. Il donne son accord pour l'acquisition des terrains à 12 F le m2 assortis d'une indemnité de 3F pour le propriétaire et 2,60 F pour le fermier.
Salle polyvalente : la personne faisant l'état des lieux lors des locations percevra une indemnité de 150 F par location.

15 décembre
Acceptation de la convention pour l'étude de l'aménagement du Bourg proposée par M. FLAMENT, architecte urbaniste : 48 240 F et du devis de M. PELLÉ pour la fourniture d'un fonds de plan digitalisé : 3 015 F.
Acceptation du devis de l'entreprise BOTTRAS pour la réalisation d'un exutoire au pluvial de Beaubourdel : 25 229,52 F.
A Montperthuis, Mme TELLIER abandonne à la commune une parcelle de 48 M2 pour la réalisation de la haie face à la place.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Accordés en 1998 :

FONTAINE Jean-François	43 rue de Beauséjour, Condé	Habitation, Le Ronceray
LEBOTERFF – BARTHELEMY	18 allée de la Poudrière, Condé	Habitation Le Ronceray
BRIONNE Francis	1 rue André Couder, St Germain	Habitation Le Ronceray
TAUPIN Xavier	Le Bourg	Réhabilitation grange
CEYLAN Bilgin	15 place Descartes, Alençon	Habitation Le Bois Hébert
RACINET - CHAUVEAU	1 rue du Boulevard, Alençon	Habitation, Le Ronceray
AKDAG Ugur	15 place Descartes Alençon	Habitation, Le Bois Hébert
BIDAULT Gérard	Le Bourg	Habitation Le Ronceray
TELLIER Jeanne	Montperthuis	Rénovation d'habitation
LEMOINE Franck	12 place Poulet Malassis, Alençon	Habitation, Le Bourg
PERRIER Fabrice	2 rue Edouard Lalo, Alençon	Habitation, Le Ronceray
DAUGET Roger	13 rue du Rocher	Véranda
SOREL – LARDEUX	1 Place Lebert, Radon	Habitation, Le Ronceray
GUILBERT Stéphane	2 Rue du collège	Habitation, Le Ronceray
LAUCOURNET Pascal	27 rue Marivaux, Le Mans	Habitation
SECHET Jacques	La Frelonnière	Modification habitation
GUIMONT Claude	Le Bois Hébert	Rénovation d'habitation, La Gaucherie
TINOIS Jérôme	Le Champ Veillard	Terrasse
LE BAYON Daniel	28 rue Candie, Alençon	Habitation, Le Ronceray
TROUCELIER J.C.	39 Rue de la Demi Lune	Habitation, Le Ronceray
HOULBERT J.Pierre	Rue du Londeau, Valframbert	Habitation, Le Ronceray

En cours d'instruction :

ROUSTEL – MERCIER	La Frelonnière	Garage
NOJAC Jacques	Bourdon	Piscine
SIVOS Lonrai Colombiers Cuissai	Mairie	Groupe scolaire
SECHET Guy	203 Bis rue de Lancrel	Habitation, Le Bourg
LHOTE Pascal	14 Rue Gabriel Fauré, Alençon	Habitation, Le Bourg
LAUTH William	Le Bourg	Rénovation habitation
BISSON – FROMENTIN	17 Rue Lamartine, Alençon	Habitation, Le Bois Hébert
BERNARD Stéphane	52 Allée J. Marquette, Alençon	Habitation, Montperthuis
DUBOUST Daniel	Le Hamel	Modification habitation, Bourdon
RACINEUX Jean-Paul	3 rue des Colombes, Alençon	Habitation rue du Rocher

COMICE AGRICOLE

Deux années à peine après avoir accueilli la Finale Nationale des Labours, notre Commune s'est trouvée à nouveau propulsée sur le devant de la scène rurale.

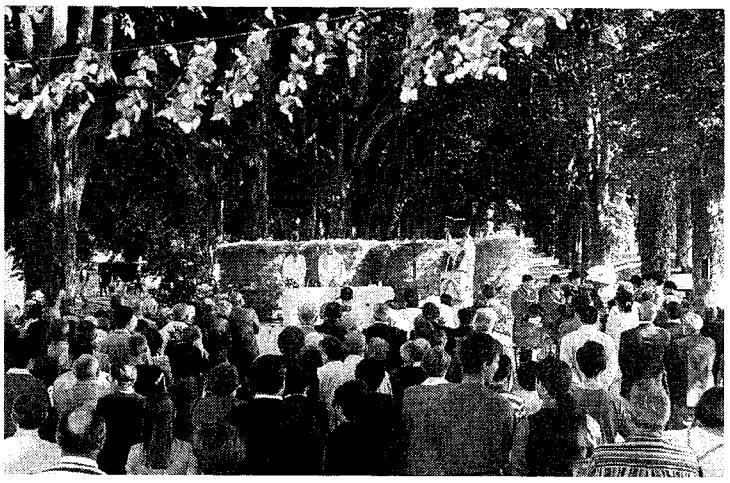

Le dimanche 30 août 1998, LONRAI accueillait en effet le Comice Agricole du Canton d'Alençon Ouest. L'occasion pour les agriculteurs de montrer leur savoir faire et d'honorer les plus méritants de chaque discipline, l'occasion aussi pour notre commune de montrer sa vitalité, celle de ses habitants. Par un temps ensoleillé, à l'ombre des marronniers du Hamel, ce dimanche 30 août fut Jour de Fête pour plus d'un millier de visiteurs. Des ruraux honorant la tradition mais aussi de nombreux citadins, empreints de nostalgie, souhaitant s'associer à cette fête de la ruralité.

Respectant les usages, la journée démarra par la célébration de l'office religieux : une messe de St Hubert concélébrée par l'Abbé Denis MARY et le Diacre Guy FOURNIER, accompagnée des sonneurs de GARNETOT. A la suite de quoi votre équipe municipale, accompagnée des responsables agricoles du canton, accueillit les élus locaux et départementaux.

L'ouverture officielle de cette journée se concrétisa par une visite des nombreux stands installés sur le site du Hamel : ceux des brocanteurs, des Aînés Ruraux, de la Chambre d'Agriculture ou encore celui des communes du canton sans oublier la superbe exposition de l'Association Lonrai Activités Loisirs et la reconstitution miniature du paysage rurbain de notre commune...A l'issue de ce périple, notre groupe d'officiels fut invité à participer au banquet traditionnel. Un moment privilégié de communication pour nos élus, au cours duquel furent remis les prix de l'innovation aux artisans et agriculteurs du canton.

Alors que bon nombre de visiteurs s'octroyaient une trêve gastronomique, les agriculteurs, éleveurs et cultivateurs s'affairaient autour de leurs animaux ou de leurs charrues, pressés d'en découdre. Le Comice Agricole s'engagea en tout début d'après-midi sous les meilleurs auspices. Plus de 25 exposants étaient présents accompagnés de 70 gros animaux (bovins, chevaux, poneys). De quoi engager une réelle compétition et offrir par là même un vrai spectacle au nombreux public présent.

Un public qui est tout acquis aux professionnels agricoles : la puissance et la précision des outils agricoles impressionnent, la puissance et l'harmonie des animaux séduisent et la complicité homme-animal émerveille inlassablement. En ce domaine, les présentations équines, mais aussi, la conduite de chiens de berger excellèrent. Un vrai plaisir vous-dis-je. La compétition en ring pour les bovins, accompagnée de quelques commentaires du jury, fut une innovation appréciée par le public, souvent néophyte, lors de cette édition lonréenne.

Grâce à un engagement collectif conséquent, mais aussi de nombreuses initiatives individuelles, notre commune a offert au public local une bien belle prestation, témoignant de notre vitalité.

L'Association Lonrai Activités Loisirs et plus particulièrement les bénévoles qui se sont investis dans la réalisation du village miniature méritent un hommage singulier. En ce dimanche 30 août 98, nombreux furent les visiteurs à constater que le bonheur est bien dans le pré.

ASSOCIATION PROXIMUT

Agrément simple n° 1-BAS-24 Agrément qualité n° 2/61/BAS/24
Conventionnée pour la Prestation spécifique dépendance

Proximut intervient 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 auprès des familles, des personnes handicapées et de personnes âgées en mettant à votre disposition, selon vos besoins, aux jours et aux heures que vous souhaitez :

- une employée de maison pour quelques heures ou plus,
- une aide pour faire vos achats,
- une garde malade de jour ou de nuit,
- une garde d'enfants, etc.

Proximut assure pour vous toutes les démarches administratives (bulletins de salaires, URSSAF, Caisse de retraite, etc.) et vous adresse chaque année une attestation vous permettant de bénéficier d'une réduction fiscale : la moitié des sommes versées est déduite de votre impôt dans la limite d'un plafond fixé annuellement.

RENSEIGNEMENTS ET TARIFS : Mme Muriel VALLÉE

4 rue de la Cave aux Bœufs, 61000 ALENCON
Tél. au 02.33.32.13.05

A votre service L'ASSAD

L'Association de Service de Soutien à Domicile est une association qui aide les personnes âgées, les malades, les familles ou les personnes seules à domicile.

Cette aide peut être passagère ou régulière. Elle peut se manifester de différentes façons : tâches ménagères, préparation de repas, courses, repassage, mais aussi accompagnement, démarches administratives, promenades, lecture ainsi qu'aide à la toilette, un lever ou un coucher, soutenir les enfants pour leurs devoirs scolaires etc.

Un responsable de l'ASSAD viendra à domicile pour aider à évaluer les besoins. Il vous conseillera pour vous guider vers la solution la plus économique en fonction de votre situation, de vos revenus et des aides éventuelles auxquelles vous pouvez prétendre (aide sociale, déductions fiscales, etc.)

Même si vos revenus sont élevés l'ASSAD peut être mandatée pour vous soulager des démarches administratives liées à l'emploi de l'aide à domicile. Elle peut vous faire bénéficier d'avantages économiques en tant qu'employeur particulier.

LE SERVICE DE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Créé pour favoriser le maintien à domicile, le service s'adresse à des personnes de plus de 60 ans, dont l'état de santé ne leur permet plus d'assurer les courses journalières et la confection des repas.

Pour s'inscrire s'adresser à la Mairie de son domicile et présenter un certificat médical. Il faut compter un délai de 2 jours pour la mise en place du service. Les repas sont livrés tous les jours sauf dimanche et jours fériés.

Un four à micro-onde est mis à disposition pour réchauffer le repas conditionné en barquettes individuelles.

Le service est assuré par le Centre Communal d'Action Social de la Communauté Urbaine.

Solidarité

LES BRIOCHES DE L'AMITIE

« Vous prendrez bien une brioche » Telle était l'aimable proposition qui vous était faite par les membres du Centre Communal d'Action Sociale, le week-end du 19 et 20 septembre 1998.

Cette brioche de 300g en échange d'un don à permis de reverser 5 870 F à l'ADAPEI. Cette dernière peut financer des équipements ou elle peut mener à bien des projets onéreux pour les personnes handicapées et leur famille.

Nous remercions l'ensemble de la population pour le bon accueil réservé aux bénévoles et membres du Centre Communal d'Action Sociale.

BANQUE ALIMENTAIRE

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont organisé pour la quatrième année consécutive une collecte pour la Banque Alimentaire. Cette dernière redistribue les dons aux plus démunis après enquête sociale. La collecte de cette année a rapporté 140 kg de nourriture.

Merci à tous ceux qui ont donné ainsi qu'à ceux qui ont œuvré pour cette collecte.

R.P.I.

LONRAI – COLOMBIERS – CUISSAI – ST NICOLAS DES BOIS

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal accueille cette année 140 enfant répartis ainsi :

- 56 élèves à la maternelle de LONRAI répartis entre la classe de petite section de Mme ADAM et la classe de moyenne et grande section de Mme NOBIS.
- 17 élèves en CP à LONRAI, classe de Mlle CHAMPION.
- 25 élèves en CE1/CE2 à CUISSAI, classe de M. BAROCHE.
- 18 élèves en CM2 à CUISSAI, classe de Mme LORIQUER.
- 24 élèves en CE2/CM1 à COLOMBIERS, classe de Mme TETREL.

La rentrée scolaire s'est passée dans de bonnes conditions à l'école de LONRAI.

Les parents d'élèves des classes maternelles ont été accueillis un samedi matin par les enseignantes pour visiter les classes et prendre connaissance des projets de l'année. A l'issue de cette rencontre, tous ont apprécié le moment de convivialité autour du café et des petits gâteaux.

L'année scolaire 1998/1999 sera riche en événements et rendez-vous pour les élèves. Voici quelques projets pédagogiques mis en place dans les classes du RPI.

L'ensemble des classes reste impliqué cette année dans le projet sciences à l'école. Les élèves participent au forum des sciences au mois de mai à Alençon. Cette manifestation est l'occasion d'échanger nos travaux avec les autres classes d'Alençon participant à cette opération intitulée « Main à la pâte ».

Les élèves du RPI participeront au grand rendez-vous musical d'Alençon : Musiques en chœurs. Lors de cette manifestation, une trentaine de classes défilent tour à tour sur la scène du Parc Elan, pour interpréter les chants travaillés tout au long de l'année scolaire. Le thème retenu pour 1999 est l'eau. Les parents pourront apprécier la prestation de leurs enfants, lors de la kermesse de fin d'année le samedi 26 juin à CUISSAI.

Pour affirmer leur culture musicale, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à l'auditorium d'Alençon pour écouter un concert de musique classique.

Dans un domaine plus sportif, les élèves de CE2, CM1 de COLOMBIERS et de CE1/CE2 de CUISSAI se rendent tous les lundis à la patinoire d'Alençon où ils sont pris en charge par un éducateur qui guide leurs premiers pas sur la glace. Les enseignants du RPI tiennent à remercier le SIVOS et l'association de parents d'élèves qui prennent en charge la quasi-totalité du financement.

La réflexion qui avait été engagée sur le regroupement de toutes les classes sur le site de LONRAI doit cette année aboutir avec le début de la construction de la nouvelle école. L'enjeu est alors de bâtir une école de qualité :

- capable de répondre aux besoins d'accueil, de sécurité, de confort et de travail pour les classes.
- Capable de répondre aux évolutions des contenus d'enseignement et aux exigences d'adaptation immédiate qui en découleront.

Après tout, ne sera-t-elle pas l'école de l'An 2000 ?

En ce début d'année, les élèves et les collègues se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux.

La Directrice de l'école de LONRAI
Sophie CHAMPION

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

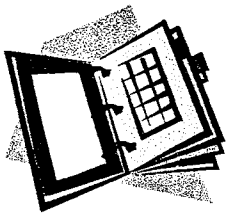

1998

Octobre :
- Visite de la déchetterie d'Arçonnay pour CE2/CM1/CM2
- Photo scolaire le 23
- Visite des archives départementales pour les CM2
- Ciné, Ecole de Colombiers

Novembre :
- Concert à l'auditorium d'Alençon « Le vent » pour les CE2/CM1/CM2 le 10
- Sortie en forêt pour maternelles et CP le 13
- Théâtre « Troulalère », petite et grande sections le 20

Décembre :
- Théâtre « Le cirque du trottoir » pour grande section de maternelle et CP le 3
- Repas de Noël, visite du Père Noël, distribution de cadeaux aux enfants à LONRAI le 17
- Spectacle de Noël : saltimbanques et troubadours et goûter médiéval à CUISSAI le 18

1999

Janvier - Février
- Ciné, Ecole de Colombiers : Rue Casse neige
- Théâtre pour les classes de Cuissai et Colombiers, « petites histoires au-dessus du ciel » puis intervention dans les classes d'une professionnelle de la danse contemporaine en liaison avec le spectacle, le 7 janvier
- Ronde des livres dans la bibliothèque de LONRAI du 11 au 16 janvier - Exposition à LONRAI sur le thème de la forêt

Mars :
- Les foulées scolaires dans le cadre d'Alençon Médavy pour les CE2/CM1/CM2 le 4

Avril – Mai – Juin (les dates ne sont pas encore communiquées)
- Activités gymniques à Alençon pour la grande section maternelle, CP, CP, CE1.
- Sortie forêt du printemps pour maternelle, CP, CE1, CE2
- Prévention routière pour les CM2
- Cinéfilou, cinéma d'Alençon pour toutes les classes du RPI
- Forum des sciences d'Alençon pour toutes les classes de la grande section au CM2
- Visite chez les correspondants de Radon et retour pour toutes les classes de la maternelle au CM2.
- Musiques en chœurs pour toutes les classes de la grande section maternelle au CM2
- Visite du collège Balzac pour les CM2
- Athlétisme à Colombiers
- Théâtre : grande section, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 «l'Ogrelet » le 10 mai
- Kermesse des écoles à Cuissai le 26 juin
- Début des vacances d'été le 29 juin.

S.I.V.O.S.

LONRAI – COLOMBIERS – CUISSAI

Tarifs cantine scolaire.

La restauration scolaire, étant de la compétence de la Communauté Urbaine d'Alençon, Une grille a été établie en fonction d'un quotient familial tenant compte de toutes les ressources des familles. Cette grille est identique pour les maternelles et les primaires.

QF > 4.210 F	.....	16,60
QF <> 2.808 à 4.210 F	.....	16,15
QF < 2.808 F	.....	11,80
Adultes	.....	25,80

Tarifs garderie

Tarif du matin
7h30 à 8h45 Forfait : 6,30 F

Tarif du soir
16h20 à 17h00 Gratuit
17h00 à 18h30 Forfait : 9,20 F

Une nouvelle école pour le R.P.I.

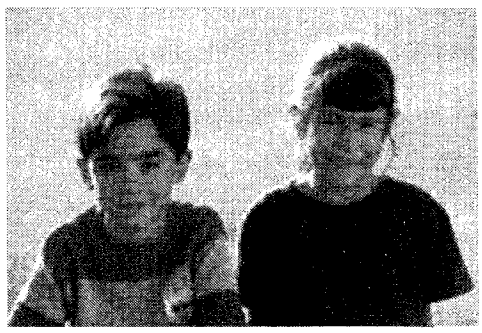

Le renouvellement de l'espace scolaire dans le secteur rural est devenu une nécessité. Oui, une nouvelle école rurale est souhaitable. Mais ce terme de «nouvelle» ne doit pas prêter à confusion : il ne s'agit, en aucune manière, de critiquer l'école rurale traditionnelle, installée au cœur de chacune des communes. Cette tradition a connu une belle réussite : bien des adultes d'aujourd'hui ont bénéficié des apports des écoles à classe unique où, malgré leur isolement, des instituteurs et des institutrices ont su transmettre à leurs élèves les connaissances et les savoir-faire utiles à leur promotion personnelle et sociale.

La démocratisation de l'enseignement n'existera réellement que si les structures scolaires sont renouvelées. Il s'agit de changer pour améliorer... et non de faire du nouveau ou par mode de changement. C'est d'inscrire l'innovation dans la réalité

scolaire pour donner des chances égales à tous.

Pour répondre à ces exigences, une nouvelle école rurale est nécessaire. Les conditions de la vie rurale ont changé. L'école doit, non pas seulement s'adapter, mais anticiper et accompagner ce changement.

Le Syndicat Intercommunal (S.I.V.O.S.), par l'intermédiaire de sa présidente Mme Annie ROMAIN, a lancé une large réflexion en février 1997 sur le devenir de notre R.P.I.. Cette démarche s'est inscrite dans un processus de concertation progressive entre tous les acteurs de la vie scolaire. L'analyse a permis d'aboutir en janvier 1998 à une volonté de regrouper sur le site de Lonrai, par la construction d'un groupe scolaire, l'ensemble des classes et structures qui la composent.

En rompant avec l'isolement des écoles et la dispersion des efforts, le S.I.V.O.S. souhaite donner aux jeunes leurs meilleures chances de réussite. Il s'agit de mettre en place un ensemble pédagogique cohérent qui doit répondre aux besoins des enfants de notre temps.

Le schéma d'organisation et d'aménagement qui sera proposé par ce nouveau regroupement permettra, à l'équipe des maîtres et aux acteurs associés, d'avoir à leur disposition l'outil pour que chaque enfant puisse recevoir une éducation qui favorise sa croissance, son développement physique et mental, mette en action son intelligence, le fasse accéder aux connaissances et à la culture. Mission intellectuelle qui prend tout son relief aujourd'hui, dans un monde en perpétuelle mutation. La concertation sera facilitée, elle permettra des échanges pour un meilleur suivi des élèves et la continuité des apprentissages.

L'espace des classes, celui de l'école, ses abords, la qualité du mobilier, du chauffage, de l'aération, l'équipement sportif et ludique des cours de récréation, tout cela permettra de réunir les conditions matérielles et sociales pour qu'un enfant ait le goût d'apprendre, la curiosité pour le savoir, pour l'expression écrite, pour les livres, l'audiovisuel, l'informatique, les arts plastiques et les phénomènes physiques.

Le regroupement des classes sur un seul site permettra d'apprendre aux enfants à vivre ensemble, à travailler en groupe, à coopérer. Cette fonction transmettra à l'élève le désir de se sentir membre d'une société, de prendre conscience des règles sociales qui régissent la vie des hommes et de respecter l'autre dans un esprit de tolérance.

Cette année 1999 sera une phase importante dans la concrétisation de ce dossier. La mise en chantier de cet établissement nécessitera de définir une procédure transitoire où la sécurité sera de rigueur, afin de permettre la continuité des cours des classes de maternelles pendant les travaux.

Une nouvelle école doit se créer une nouvelle image. Un groupe de travail proposera une dénomination et un logo. Les enfants du R.P.I. seront associés à cette réflexion. Une plaquette de présentation est également à l'étude.

UN PROGRAMME SUR QUATRE ANS

1997 - Année de réflexion
1998 - Mise au point du dossier
1999 - Démarrage des travaux
2000 - Inauguration

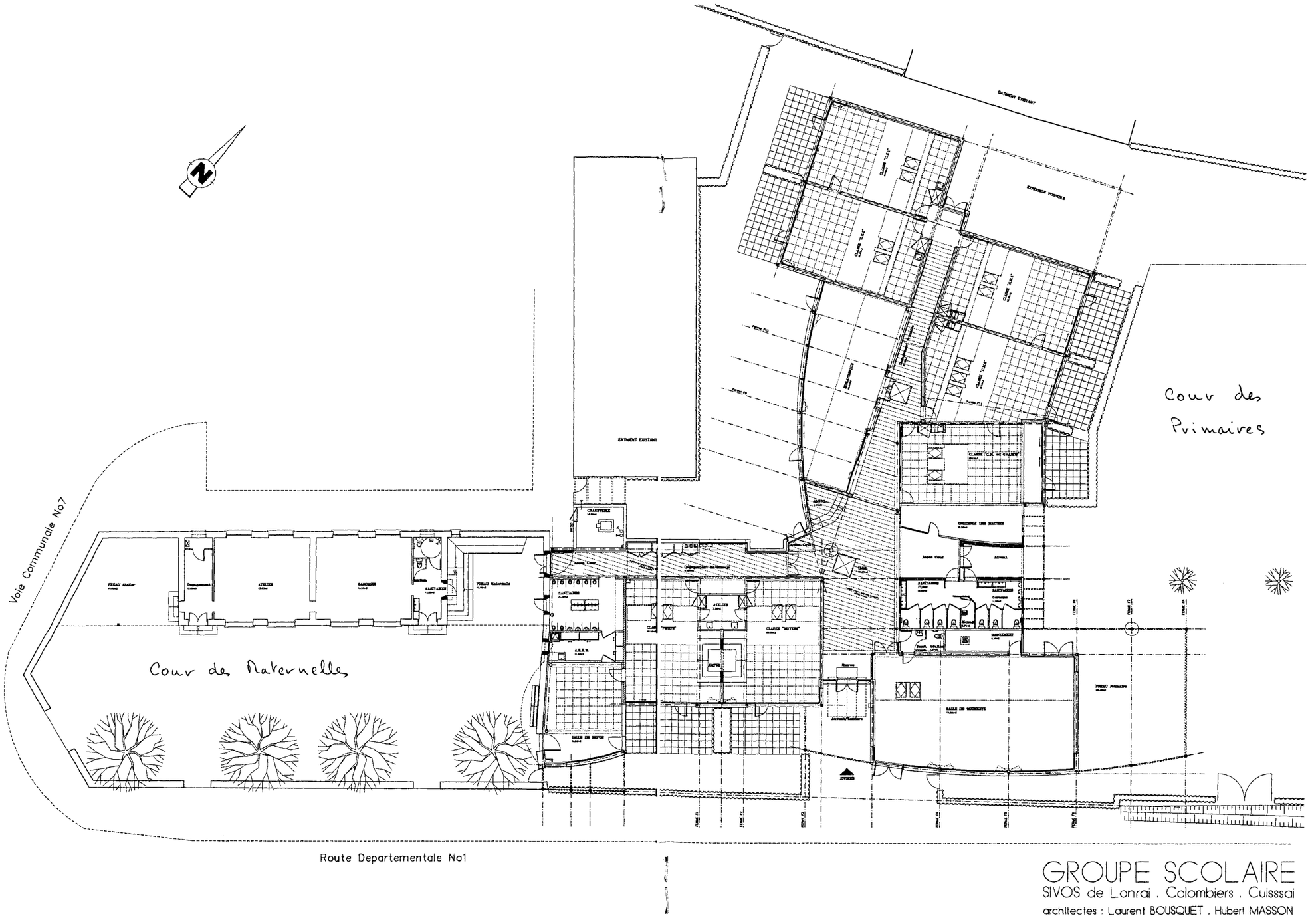
Voie Communale No7
Cour des Maternelles
Cour des Primaires
Route Departementale No1
GROUPE SCOLAIRE
SIVOS de Lonrai . Colombiers . Cuisssai
architectes : Laurent BOUSQUET . Hubert MASSON

LA VIE PAROISSIALE

La commune de LONRAI fait partie d'un ensemble paroissial qui porte le nom de **"PAROISSE SAINTE CATHERINE D'ÉCOUVES".**

Elle a été fondée en septembre 1995, à la suite du synode diocésain qui a eu lieu en 1993 à Sées et regroupe les communes de : Colombiers, Cuissai, Damigny, Lonrai et saint Nicolas des bois.

La paroisse est sous la responsabilité d'une « EQUIPE PASTORALE » composée de :

Abbé Denis MARY 2, place de l'église. 61250 Damigny	**02.33.29.02.87**
Monsieur Daniel BARTEAU, Le parc à Lonrai	Tél. 02.33.26.09.25
Mlle Gisèle CHARPENTIER, le frey à Saint Nicolas des Bois	Tél. 02.33.26.31.72
Mme M. Madeleine FOURNIER, le bourdon à Damigny	Tél. 02.33.27.43.81

Messes célébrées habituellement sur la "Paroisse" :
- **LONRAI, le samedi soir à 18h00** (sauf en été). Animation par les enfants du catéchisme.
- DAMIGNY, le dimanche matin à 10h30 (toute l'année)

CALENDRIER 1999

Baptême des petits enfants.

Ils sont célébrés à l'église de Damigny :
- Le troisième dimanche du mois toute l'année, à 11h15, après la messe.
- Le premier dimanche du mois au printemps et à l'automne.
  (pour d'autres dates, voir ce qui est possible)

Première Communion (CM1).

Samedi 10 Avril : 18h00 à Lonrai.
Dimanche 11 Avril : 10h30 à Damigny

Profession de foi (Communion solennelle).

Depuis plus de trente ans, les évêques de France ont demandé qu'elle se fasse l'année des douze ans.
Jeudi 13 Mai (Ascension) : 10h30 Damigny
Dimanche 23 Mai (Pentecôte) : 10h30 Damigny

Evénements.

Le 11 décembre 1998,l'abbé Pierre FLAMENT est décédé au presbytère de Colombiers. Il a desservi la paroisse de Lonrai de 1961 à 1967. Il s'est occupé de la mise en place du chauffage de l'église, de l'électrification de la cloche et de l'aménagement d'une porte sous la tour. Il avait succédé à l'abbé Navarre qui avait dû quitter Lonrai pour raison de santé. L'abbé Jacques Michel lui a succédé lorsqu'il est arrivé au presbytère de Cuissai.

Montperthuis

Recherche sur les origines du hameau
situé sur les communes de
Lonrai, Damigny & Condé sur Sarthe

Affaires Culturelles Ville d'Alençon *1998*

Recherche sur les origines du hameau de MONTPERTHUIS

Situé aux confins des 3 communes de Lonrai (pour moitié), Condé-sur -Sarthe (1/4) et Damigny (1/4), le hameau de Montperthuis jouit, avec ses maisons en pierres blanches et ses toits en tuiles, d'une unité architecturale qui suscite les interrogations quant à ses origines. Congrégations religieuses, exploitation du kaolin telles étaient les pistes suggérées par Madame Romain, Maire de Lonrai pour orienter les recherches. Le document suivant se propose de résumer les informations récoltées lors de recherches effectuées aux Archives Départementales de l'Orne.

I. Etymologies

Il existe 3 autres hameaux dans l'Orne qui portent ce nom:

- Montperthuis à Saint Langis-lès-Mortagne,
- Montpertuis à Avoine,
- Montpertuis à Fleure.

Depuis le 18ème siècle on remarque que l'orthographe a évolué:

Montpertuis (Carte de Cassini, milieu du XVIIIe)

Mont Perthuis (Cadastre 1812)

Mont-Pertuis (Carte 1845 - Etat Major)

Montperthuis (aujourd'hui)

Perthuis: passage étroit (ancien français pertucer, percer; du latin populaire pertusiare)

Aussi il ne serait pas absurde que Montperthuis ait pour origine MAUPERTUIS (orthographe trouvée dans un article de la SHAO de 1884) ce qui signifie:

- « le mauvais trou » (-du latin pertusisu (anc.fr. pertuis forme dialectale pertus), caverne, trou, passage étroit, précédé du latin malus (anc.fr. malou, mau) mauvais) [1].

[1] Dictionnaire éthymologique des noms des communes de Normandie.

II. Topographie

Les premières allusions à Montperthuis que nous ayons trouvées remontent au milieu du XVIIIe siècle. Il est fait mention[2] vers 1730 « de rente d'aînesse ou drouardière » sur les terres de montperthuis et beaubourdel.

Toutefois, la première carte où figure Montperthuis est celle de Cassini qui date de la deuxième partie du XVIIIè siècle.

A. Carte de CASSINI

La carte de France de CASSINI fut établie au milieu du XVIIIe siècle. Dessinée pour la région d'Alençon entre 1770 et 1780, le hameau de Montpertuis y figure alors . (Cf. Figure 1)

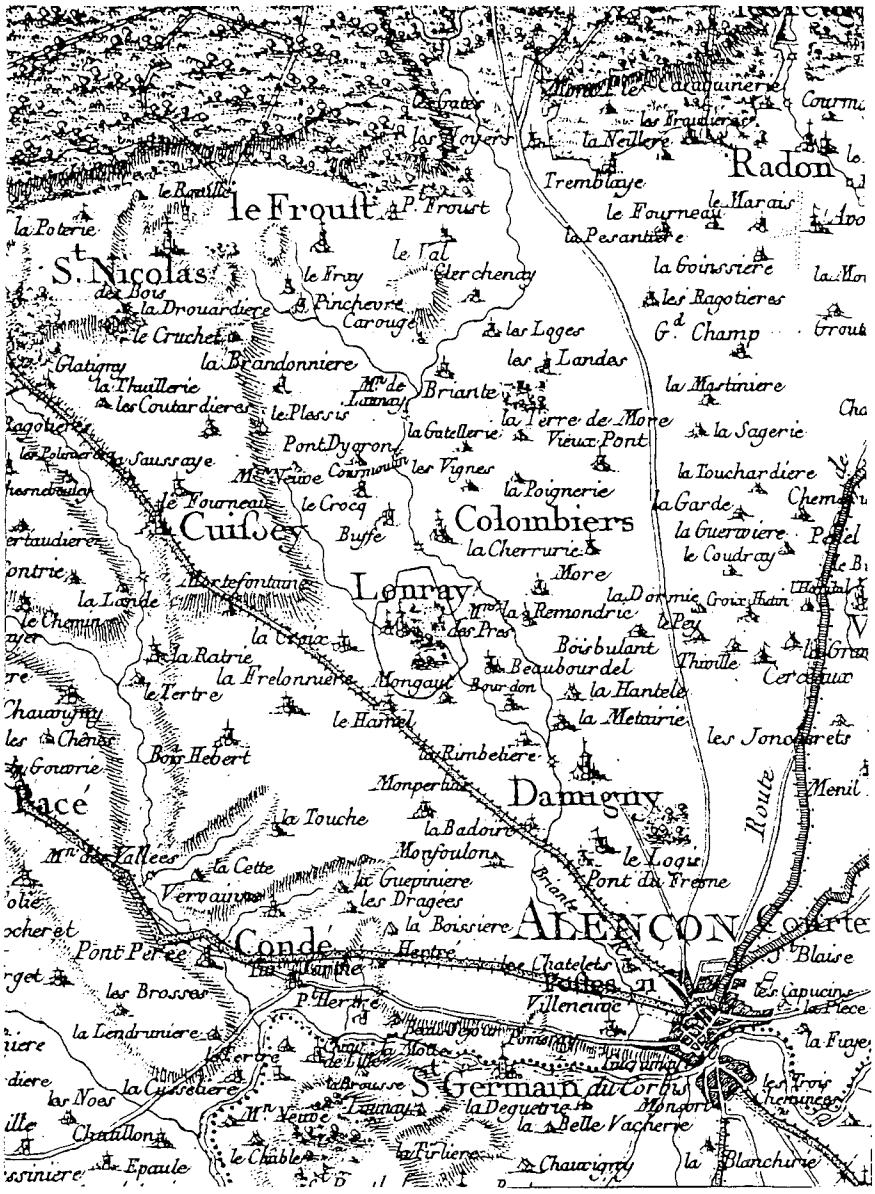

Figure 1: extrait de la carte de Cassini, milieu XVIIIe siècle (Arch. dép. de l'Orne 12Fi63)

---

[2] Extrait de « Paysans et seigneurs de Lonrai » -SHAO Tome CXV- bulletin n°4- déc; 96 -p158

B. *Cadastre 1812 (Voir Annexe 1)*

Le premier cadastre des communes de Lonrai, Condé-sur Sarthe et Damigny a été réalisé en 1812. Il comprend l'ensemble des documents qui permettent la détermination des propriétés foncières du territoire. Le cadastre fournit ainsi les plans détaillés parcelle par parcelle, l'utilisation qui en est faite, le nom des propriétaires et leur profession.

Une étude systématique a été réalisée sur ces documents pour étudier la configuration de l'implantation des bâtiments et connaître les propriétaires. On constate que:

- **la structure actuelle du hameau est déjà en place tant** au niveau des habitations que des chemins (mis à part la route de la Boissière qui n'existe pas encore). Toutes les maisons anciennes qui forment aujourd'hui le coeur de Montperthuis sont bâties et n'ont pas bougé depuis lors (pas de disparition). Les différences d'urbanisation viennent surtout de la zone pavillonnaire construite le long de la rue du château d'eau (vers le campus de Monfoulon).

- **la profession des propriétaires des bâtiments** n'affirme en rien le caractère rural de Montperthuis. La population de Montperthuis est alors composée essentiellement par des marchands, des artisans et des ouvriers alors qu'on constate la quasi absence de paysans, laboureurs... En quelque sorte on peut dire que Montperthuis est déjà **une commune rurbaine.**

- **une relation très forte entre la richesse du sous sol de Montperthuis et** les **professions exercées par les propriétaires** des bâtiments et des terres. En fait, il semblerait qu'il y ait 3 catégories de propriétaires:

  - ceux qui vivent de l'exploitation des carrières (tailleurs de pierre),

  - ceux qui utilisent les richesses du sous sol comme matière première (faïencier; maçon...)

  - ceux qui habitent de confortables maisons et travaillent sur Alençon (marchands, bijoutiers)... Certains ont probablement spéculé sur l'exploitation future du kaolin.

Le Tableau 1 et la carte qui s'y reportent (Figure 2) détaillent maison par maison, le nom et la profession des propriétaires.

Numéro de la section	**NOMS, des propriétaires et usufruits**	**PROFESSIONS, DEMEURES des propriétaires et usufruits**	**Nature des propriétés Bt = bâtiment C = Cours**
		LONRAI	
A	Marchand Nicolas,	Tailleur de pierre à Bourdon	C et Bt
B	Croisé Julien	Propriétaire à Mont Perthuis	2 Bt
C	Marchand Nicolas	Tailleur de pierre à Bourdon	Bt
D	Chauvel Michel,	Maçon à Mont Perthuis	Bt
E	Croisé Jacques,	? A Mont Perthuis	Bt
F	Bouillon Jean	Tailleur de pierre à Mont Perthuis	Bt
G	Petit Pierre	Plafonneur à Mont Perthuis	2 Bt
H	Marchand Nicolas, Croisé Julien, Chauvel Michel, Croisé Jacques,		Cours
I	Marchand Nicolas	Tailleur de pierre à Bourdon	C et Bt
J	Guibé Thomas	Marchand à Alençon.	C & Bt
K	Clérambault	Négociant à Alençon	C & Bt

Numéro de la section	NOMS, des propriétaires et usufruits	PROFESSIONS, DEMEURES des propriétaires et usufruits	Nature des propriétés Bt = bâtiment C = Cours
L	Biffy, marchand	Bijoutier à Alençon	C & Bt
M	Guibé Thomas	Marchand à Alençon.	C et 3 Bt
N	Commune de LONRAY		Friche
O	Sourdat Philippe	Propriétaire à Alençon	2 C & B
P	Croisé Antoine Père	Cultivateur à Colombier	C & 2 B
Q	Guibé Thomas	Marchand à Alençon.	C & Bt
R	Guibé Thomas	Marchand à Alençon.	Bts
S	Guibé Thomas,	Marchand à Alençon.	Bts
DAMIGNI			
T	Plisson Pierre Marchand	Faïencier à Alençon	C et 2 Bt
U	Veuve Julien Guillaux	A Montperthuis	C et Bt
CONDE SUR SARTHE			
V	Dugas Lamare	Marchand de toiles à Alençon	C et Bt
W	Bourday André,	Propriétaire à Condé	Bt

Tableau 1: Nom des propriétaires des maisons de Montperthuis en 1812.

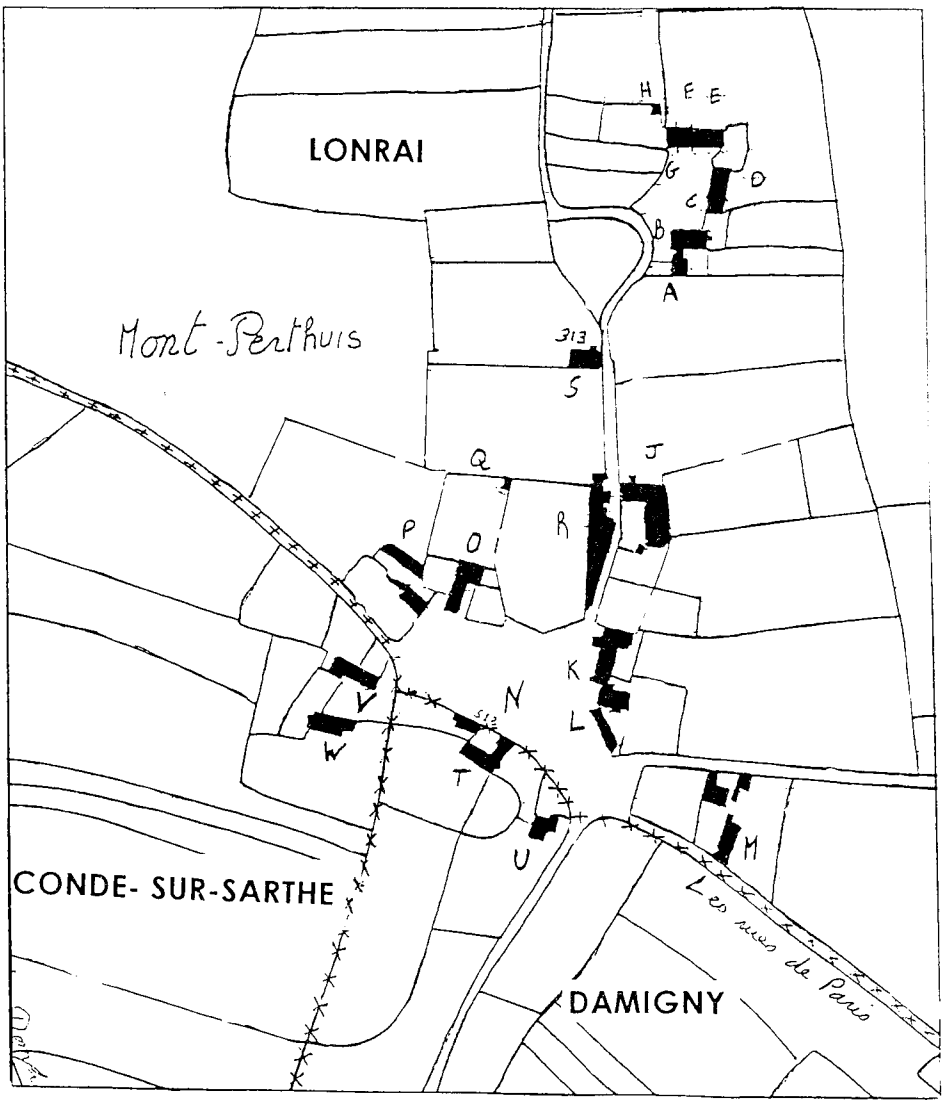

Figure 2

Enfin le cadastre permet d'obtenir le nom des parcelles de Montperthuis quand elles existent. On a par exemple:

- le pré Boulard
- les clos des feugerets
- le moutis
- le clos
- Le clos du puits
- La luserne,
- les vergers
- le haut des Clos
- La Patte d'Oie
- Les rochers

Il est à noter que l'une des 2 rues principales de Montperthuis s'appelait la rue de Paris. (rue où se trouve le château d'eau aujourd'hui).

C. *Carte d'Etat Major 1845 (Annexe 2)*

La topographie du lieu est quasiment identique à celle de 1812 mis à part la construction de 2 ou 3 maisons supplémentaires au coeur du hameau. La nouveauté importante est la ligne de chemin de fer avec une station desservant Montperthuis (au niveau du rond point actuel permettant d'accéder à la zone industrielle de Montperthuis). On remarquera enfin qu'une **carrière** est indiquée entre Montperthuis et Beaubourdel.

D. *Carte IGN (Annexe 3)*

Elle présente la topographie actuelle de Montperthuis avec ses zones pavillonnaires et sa zone industrielle.

III. La découverte du kaolin à Montperthuis

L'histoire de Montperthuis est très étroitement liée aux richesses de son sous sol. L'étude de la carte géologique (*voir* Annexe 4- *carte géologique et notice explicative sur la nature géologique des terrains du hameau de Montperthuis*) fait apparaître 3 types de terrains sur le hameau de Montperthuis :

- **le kaolin,**
- **le leucogranite alcalin d'Alençon**: c'est un granit de teinte gris bleu à l'état frais qui était exploité autrefois pour le pavage. C'est son altération hydrothermale qui provoque l'apparition de kaolin.
- **L'aalénien, arkose d'Alençon**: galets, graviers, sables, grès calcaires...

Dès le début du XVIIIe siècle d'importantes recherches furent entreprises en France et en Allemagne pour découvrir le secret de la fabrication de la porcelaine, exclusivité jusque là chinoise et japonaise. (voir article en Annexe 5 sur « La Découverte du Kaolin »)

C'est en 1746 que le premier kaolin fut découvert en France, c'était **le kaolin d'Alençon.** Tandis que les savants français étaient en vain à la recherche de cette substance, les potiers d'Alençon, sans en soupçonner la valeur, l'employaient couramment depuis le XVIe siècle pour améliorer les produits grossiers de leur fabrication. Le gisement le plus anciennement exploité paraît être celui du bois des Aulnais (Saint Germain du Corbéis), mais le plus important est celui de Montperthuis.

La découverte du kaolin de Montperthuis est attribuée au minéraliste et académicien Jean-Etienne GUETTARD, élève de Réaumur, qui avait été amené à faire des explorations scientifiques aux environs d'Alençon. « L'endroit, dit GUETTARD, où je trouvai pour la première fois en France une terre semblable à ce kaolin, se nomme Montperthuis, et il est situé près d'Alençon ; on le transporte de ce village, dans cette ville pour fabriquer de la poterie avec d'autre terre et du sable qu'on y mêle ».

Guettard fut alors encouragé dans ses recherches par le Duc d'Orléans qui depuis la mort de sa femme en 1742 s'était retiré à l'abbaye de Sainte-Geneviève pour se consacrer aux recherches scientifiques, aux expériences utiles aux arts et s'occuper d'oeuvres de bienfaisance et de piété. Le duc D'Orléans avait établi pour Guettard un laboratoire dans le château de Bagnolet afin qu'il puisse réaliser ses travaux chimiques. A la suite de la découverte une pièce de terre située à Montperthuis fut acquise par le Duc d'Orléans (l'acquisition dut avoir lieu entre 1746 et 1750) pour fournir le kaolin nécessaire aux essais.

Pendant que GUETTARD, aidé et encouragé par Réaumur et par le Duc d'Orléans, soumettait au contrôle des expériences de laboratoires, ses observations géologiques et cherchait à trouver l'application à l'art céramique, un autre chercheur le Comte de Lauragais s'apprêtait à lui disputer l'honneur de la découverte du kaolin. Lauragais fut le premier à mettre en 1758 sous les yeux de l'académie des sciences de beaux échantillons de porcelaine à pâte dure à partir de kaolin provenant de Montperthuis. Si une polémique éclata au sujet de la paternité de la découverte du gisement de kaolin entre GUETTARD et LAURAGAIS, il apparaît désormais clairement que :

- GUETTARD découvrit le gisement de Montperthuis mais mit plusieurs années à fabriquer de la porcelaine,

- LAURAGAIS le premier fabriqua en 1758 des pièces de porcelaine à partir du kaolin de Montperthuis.

Dès le mois de **janvier 1759** les associés de la manufacture de Sèvres, ayant eu connaissance des essais obtenus par M. LAURAGAIS, firent demander à l'ingénieur de la généralité d'Alençon, « deux sortes de matières propres pour la manufacture de porcelaine de France, établie à Sèvres », à laquelle le Roi prenait un intérêt particulier, le kaolin et le petunzé. Huit échantillons accompagnés d'une notice explicative (voir Annexe 6) dont **l'un tiré de Montperthuis** furent expédiés à Paris. Il y est dit que l'échantillon tiré de Montperthuis avait été indiqué par M. RUEL de BELLE ISLE, directeur de la faïencerie de St Denis sur Sarthon, qui en avait « même fait l'essai, et qu'après avoir subi l'action du feu, la pâte devenait des plus blanches ». (voir Annexe 6)

Cependant, il ne semble pas que la Manufacture Royale de Sèvres ait pu réussir, avec les échantillons qui lui furent envoyés d'Alençon, à fabriquer de la porcelaine ; sans doute à cause de la grande quantité de corps étrangers que renfermait le kaolin. Or, pendant que les recherches se poursuivaient à Alençon, sans amener de résultats considérables, le kaolin de Saint Yrieix en Limousin, découvert en 1757 par VILARIS, fit son apparition dans les laboratoires des céramistes avant le fournir le plus riche aliment à toutes les fabriques de porcelaine.

De ce fait, le dépôt de kaolin de Montperthuis ne servit guère qu'à la fabrication de tuiles et de briques réfractaires. (Cf.. Annexe 7)

L'idée d'exploiter le kaolin de Montperthuis pour la fabrication de produits céramiques ressurgît à la fin du XIXe siècle comme le montre l'article de la Revue Normande et Percheronne de 1892. En 1880, de nouvelles analyses furent reconduites par M-J. POYAT de Limoges sur des échantillons provenant de la propriété de M. Numa CLERAMBAULT située à Lonrai. « La grande question dit M.J. POYAT serait de connaître le prix du

transport et le rendement de la matière après décantation complète Il faudrait obtenir au moins de 25 à 30 % de cette opération ». Sur ces déclarations Louis DUVAL de la revue normande percheronne concluait : « cette expérience a-t-elle été faite d'une manière certaine et définitive et ne vaudrait-elle pas la peine de tenter la curiosité d'un industriel ayant les moyens de la pousser jusqu'au bout ? Telle est la question que nous osons poser de nouveau ».

Un siècle plus tard on s'aperçoit « qu'aucun spéculateur intelligent n'a trouvé le moyen de doter ainsi Alençon d'une industrie nouvelle qui contribuerait à répandre l'aisance dans le pays » replongeant ainsi Montperthuis dans l'anonymat mais aussi le calme qui font son charme aujourd'hui...

IV. Biographie

Extrait du dictionnaire historique de la France libraire hachette 1877

GUETTARD (Jean-Etienne), savant naturaliste né à Estampes, le 22 septembre 1715, mort à Paris le 7 janvier 1786. Il fut admis à l'Académie des Sciences (1743) et a laissé sur toutes les parties de l'histoire naturelle des mémoires dont plusieurs font époque dans la science. *Mémoire sur le corps glanduleux des plantes (dit mémoire), 1749-1759 ; sur la transpiration insensible des plantes, 1752-1753 ; Sur quelques montages de France qui ont été des volcans, 1752 ; Mémoire sur diverses questions d'histoire naturelle, de science et d'art, six vol.s in 4° ; Atlas et description minéralogique de la France, avec Monnet ; Le Bauvaisis, La Picardie, 1778-1780.*

LAURAGAIS (Louis-Léon-Félicité, duc de Brancas, comte de), né à Versailles le 3 juillet 1733, mort à Paris le 9 octobre 1824. Il était fils du duc Louis de VILLARS-BRANCAS. Ami et protecteur des lettres et des sciences, littérateur et savant lui-même, il s'est rendu célèbre par ses bons mots, ses écrits piquants, ses excentricités et son esprit frondeur qui lui ont valu quatre emprisonnements et cinq exils. En 1771, il fut nommé associé vétéran de l'Académie des Sciences et devint pair de France sous Louis XVIII. Outre de nombreuses brochures sur toutes sortes de sujets, on a de lui deux tragédies, Clytemnestre (1761) et Socrate (1781).

LE PAYS D'ALENÇON

Instituée par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT) du 4 février 1995 , la politique d'organisation de la France en Pays entre aujourd'hui dans la phase opérationnelle.

En septembre 1997, Monsieur le Préfet de l'Orne a demandé aux conseils municipaux de se positionner dans le cadre des Pays. A la suite de la consultation des communes, la Commission Départemantale de Coopération Intercommunale a établi une carte présentant 5 pays (Bocage, Perche, Alençon, Pays d'Argentan-Auge, Ouche).

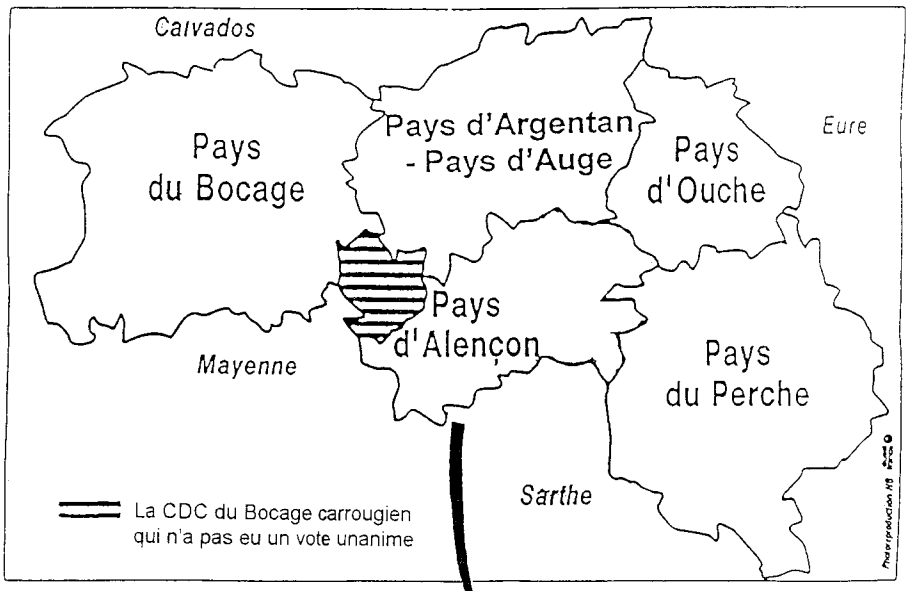

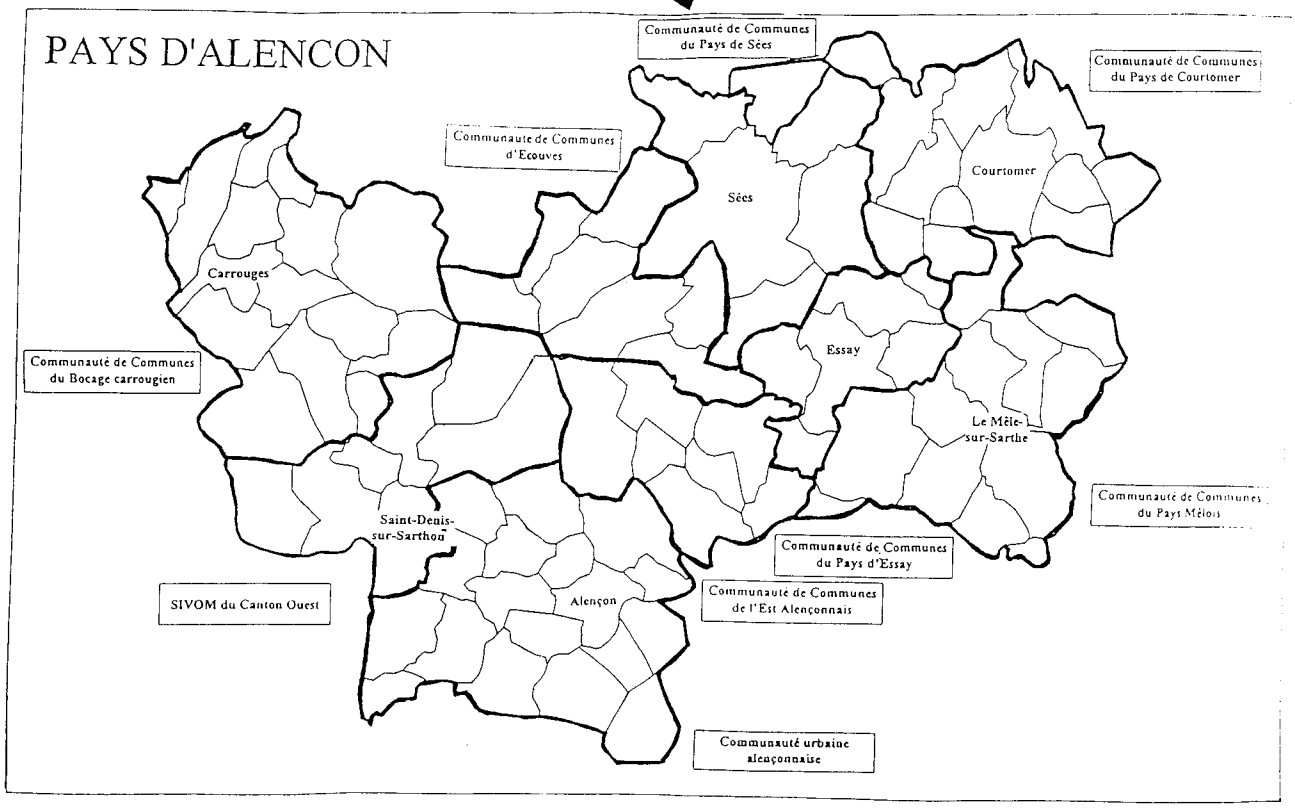

Avec 71 924 habitants sur 991 km² la densité démographique sur le territoire du Pays d'Alençon est de 72 habitants au km². Cependant, cette densité est très inégale selon les secteurs, une dizaine de communes ont moins de 10 habitants au km².

La structure urbaine concourt à un bon équilibre du territoire, en effet la maillage d'agglomérations et de bourgs centres est favorable à une implantation harmonieuse et au maintien des hommes et des activités, pour les raisons suivantes :

- la ville d'Alençon, avec 30 000 habitants et l'agglomération avec 50 000 habitants restent à une échelle humaine : la pression urbaine sur les communes rurales environnantes est modérée.
- Sées est un pôle urbain de petite taille mais qui rayonne sur 26 communes et 10 000 habitants.
- les bourgs centres (Le Mêle-sur-Sarthe, Carrouges, Courtomer, St Denis-sur-Sarthon...) ont un caractère multifonctionnel.

UNE ASSOCIATION A L'ECHELLE DU PAYS D'ALENCON

Les élus et, les socioprofessionnels ont décidé de créer en septembre 1998 l'Association de Développement du Pays d'Alençon pour construire le projet de territoire. Cette association pourra solliciter pour des projets collectifs, l'Union Européenne, l'Etat, la Région et le Département.

Les contrats de plan Etat-Région pour l'an 2000 englobera une politique spécifique aux Pays avec des enveloppes de financement.

La restructuration des fonds européens devrait à priori prendre en compte aussi le découpage des Pays. .

Par ailleurs, dès 1999, le Conseil Général de l'Orne a prévu une politique de financement spécifique aux Pays.

LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION DU PAYS D'ALENÇON ET SES RELATIONS AVEC LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Elle remplit trois missions :

- Créer une instance de réflexion et d'élaboration de propositions : sa composition (élus et socioprofessionnels) permet de faire coller les propositions aux besoins du terrain.
- Coordonner les actions afin d'assurer un développement homogène de l'ensemble du territoire du Pays d'Alençon.
- Assurer l'interface entre le milieu rural et le milieu urbain.

Le premier objectif est de coordonner les actions des neufs structures intercommunales du Pays d'Alençon (une Communauté Urbaine, sept communautés de communes, un SIVOM) afin d'assurer un développement homogène de l'ensemble du territoire.

Le Pays d'Alençon privilégiera une approche globale du territoire. Il remplira ainsi une mission d'interface et de vecteur de l'information entre les intercommunalités, jouera un rôle médiateur en encourageant les acteurs locaux à insérer leurs projets dans une logique de territoire en les aidant dans leur démarche, et surtout en soutenant leurs dossiers auprès des partenaires financiers.

ORGANISATION DU PAYS D'ALENÇON

➡ Le Conseil de Pays est structuré de la manière suivante :

Un conseil de 41 membres selon la répartition suivante :

Élus : 26 sièges

- Les parlementaires concernés
- Un Conseiller Régional
- Les Conseillers Généraux des cantons concernés par le Pays d'Alençon
- Deux représentants par structure intercommunale (Communautés de Communes, Communauté Urbaine, SIVOM du Canton Ouest)

Socioprofessionnels : 15 sièges

- 15 sièges pour les chambres consulaires (soit 5 sièges par chambre)
  - Chambre d'Agriculture
  - Chambre de Commerce et d'Industrie
  - Chambre de Métiers

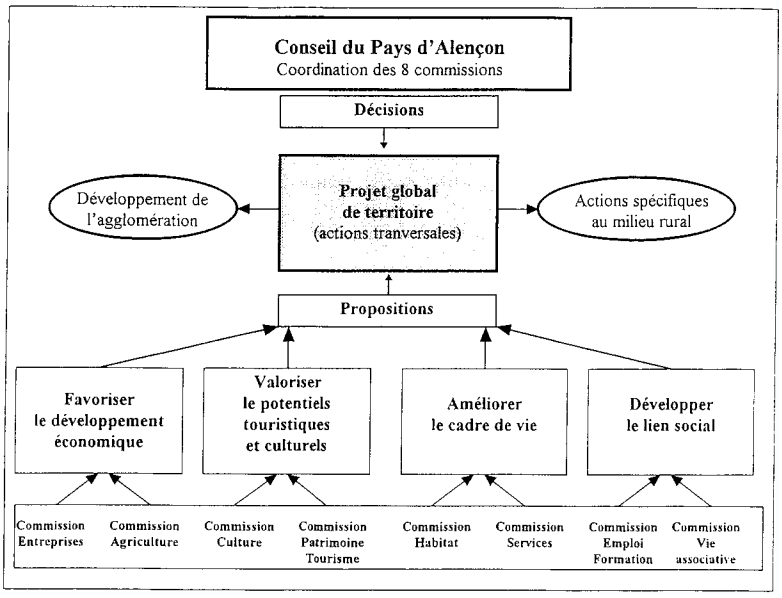

ASSOCIATION LONRAI ACTIVITES LOISIRS

Nul doute que le point fort de notre association fut l'organisation du Comice Agricole le 30 août dernier, et pour une première ce fut une réussite.

Merci à tous les bénévoles qui ont répondu à notre appel pour installer et tenir les stands et surtout un très grand merci à ceux qui se sont investis dans la construction du village miniature.

A la création de l'association, nous avions comme ambition de répondre à des actions d'animation ponctuelles. Cette réussite montre qu'à partir d'une idée, nous pouvons mobiliser. Nous attendons d'autres idées : concert, manifestations sportives.....

L'association c'est aussi :

un **atelier d'art floral** regroupant 40 adhérentes. Les séances sont animées par la Société d'Horticulture de l'Orne (S.H.O.) et par des fleuristes. Les réalisations 98 ont été très diverses :

- 25 février : bouquet rond printanier,
- 27 mai : centre de table (communion),
- 19 juin : ananas fleuri,
- 16 octobre : triangle de feuillage d'automne,
- 04 novembre : composition sur citrouille,
- 11 décembre : radeau de Noël.

Le calendrier 99 n'est pas défini à ce jour (dates et thèmes seront communiqués ultérieurement)

un **atelier de décoration et bricolage** ouvert une fois tous les 15 jours, le jeudi après-midi de 14h à 17h, salle du rez de chaussée de la Mairie. Réalisations : abat-jour, encadrement, broderie, objets de décoration, etc... Cet atelier regroupe une douzaine de personnes.

un **atelier peinture** qui a réuni en 1998 une douzaine de passionnés (adultes et ados) tous les mardis de 18h30 à 20h30 au 2e étage de la Mairie. Nous souhaitons vivement continuer cette activité en 99, si vous êtes intéressés, faites vous connaître au plus vite. Contact : Mado FOURNET – 02.33.29.27.00

Programme 99 : découverte du dessin : nature morte, portrait, paysage sur divers supports (papier, toile, objets) ; technique du fusain, mine de plomb, sépia et sanguine, pastel sec et gras ; peinture acrylique, à l'huile et aquarelle ; découverte du modelage en terre glaise, plâtre, papier mâché etc...

ASSOCIATION SPORTIVE
LA. LO. CO

GYMNASTIQUE :
- 24 adhérents
Progression par rapport à l'année dernière. L'entraînement se déroule le mardi soir.

TENNIS DE TABLE :
- 3 équipes engagées au championnat FSGT représentant 10 adhérents, évoluant en Excellence, 1ère Division et 4ème Division. L'entraînement se déroule le vendredi soir à partir de 20 h 45 à la salle de Colombiers. Les matchs ont lieu le mardi et le jeudi selon le calendrier du championnat.
Responsable : VANNIER Daniel, Les Landes, COLOMBIERS
☎ 02 33 27 50 92 ou 06 81 01 12 39

TENNIS :
- 6 adhérents
Equipe montante en Poule D, résultats en 1997/1998 en double : 5/9, par équipe : 2/8 1998/1999, évoluant en poule C
Responsable : COME Denis, 7 rue Jean II, ALENÇON,
☎ 02 33 81 90 21

CYCLOTOURISME :
- 3 adhérents
Les brevets se déroulent le samedi après-midi et le dimanche matin. Un brevet est organisé par l'association le jeudi 13 mai à 8 h 00 dans le bourg de COLOMBIERS.
Responsable : VANNIER Daniel, Les Landes, COLOMBIERS,
☎ 02 33 27 50 92 ou 06 81 01 12 39

PETANQUE :
- 5 adhérents
Nouvelle section qui évolue en Division 4. Recherche personnes intéressées.
Responsable : TRUDELLE Dominique, 8 rue Fernand Forest, ALENÇON,
☎ 02 33 27 40 87 ou 06 68 43 65 59

Tournoi de l'association : Dimanche 4 juillet 1999 à 13 h 30
Terrain de pétanque de LONRAI

RALLYE VELO : Dimanche 27 juin 1999
Départ : 9 h 00 dans le bourg de COLOMBIERS
Comme l'année dernière 2 à 6 personnes par équipes. Le circuit sera d'environ 30 km avec de multiples questions, énigmes, charades et jeux.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
LONRAI - COLOMBIERS - CUISSAI

L'Association est ouverte à tous les parents d'enfants fréquentant les écoles du R.P.I., soit 97 familles. L'A.P.E. organise différentes manifestations pour participer au financement des activités organisées dans le cadre scolaire, ou à l'acquisition de matériel pédagogique. Au cours du premier trimestre nous apportons notre concours financier au spectacle de Noël et à l'activité patinoire.

Le loto du 28 novembre dernier, à COLOMBIERS, s'est déroulé dans une ambiance familiale et amicale, devant une salle comble. L'A.P.E. remercie chaleureusement de leur soutien les artisans et les entreprises, qui ont permis que ce loto ait une dotation exceptionnelle. Ce soutien est pour nous très important, nous encourageons tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à nous accompagner dans notre démarche.

Nous vous invitons à prendre note dès à présent des manifestations programmées en 1999:

- ***samedi 20 mars:*** Couscous et soirée dansante à LONRAI.
- ***samedi 26 juin:*** fête de fin d'année des écoles du R.P.I., clôturée par un amical barbecue à CUISSAI.

L'A.P.E. est heureuse de présenter ses meilleurs voeux de bonheur et de santé à tous les habitants de LONRAI. L'année 1999 va voir se concrétiser le projet de la nouvelle école; L'A.P.E. espère, avec la participation de chacun, conforter et amplifier une dynamique autour d'une école de qualité en milieu rural, contribuant ainsi à la vitalité et au développement du regroupement pédagogique.

Merci et à bientôt.

Le Président de l'A.P.E.

A. LESAGE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS VOUS PRESENTE TOUS SES MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNEE NOUVELLE

Notre association est composée d'anciens combattants et de personnes sympathisantes :
68 adhérents (en augmentation) :
- 7 : 39-45
- 1 : Indochine
- 17 : AFN
- 43 : sympathisants

Vous pouvez venir nous rejoindre, lors de la cérémonie du 8 mai (jour du paiement des cotisations : 30 F).

Elle remercie chaleureusement Mesdames LETARD et SEICHAIS pour les compositions florales décorant les tables pour le banquet, pour les fleurs déposées au monument par quelques enfants de la commune.

Bravo à Monsieur Eugène BRUNEAU : 52 années porte-drapeau.

Le bureau est renouvelé tous les deux ans :

Président	Pierre LEGARCON
Vice président	Général Claude LOUISFERT
Secrétaire	Roger CROISE
Trésorier	Lucien MONNIER
Secrétaire adjoint	Roland GUILLOUX
Trésorier adjoint	Eugène BRUNEAU
Membre du bureau	René BLONDEL

La Croix du Combattant – Commémoration Algérie ont été remises par le Général LOUISFERT à Lucien MONNIER.

La Médaille d'Afrique du Nord à Lucien MONNIER, Roland GUILLOUX et Jean ROYER remises par Madame ROMAIN, Maire.

Le Bureau

CLUB DE L'AMITIE

Cette année notre club a vécu un grand jour de fête autour d'Hélène CROISE et de Yolande AGOSTINIS.

Le 8 décembre, nous étions réunis autour d'elles, pour fêter leurs 90 ans, mais au delà de leur anniversaire nous avons voulu les remercier de leur fidélité au Club. En effet, toutes les deux le fréquentent régulièrement depuis sa création en 1975, toutes les deux sont en bonne forme et sont la preuve vivante qu'il fait bon vivre à LONRAI. C'est notamment grâce à la fréquentation du Club qu'elles ont pu rompre leur isolement et garder le contact avec les habitants et la vie de la commune.

Nous remercions Madame ROMAIN qui est venue ce jour là, féliciter nos doyennes.

Cette année, nous nous sommes joints à l'association Lonrai Activités Loisirs et avons participé à notre manière à l'organisation du Comice Agricole. Une quinzaine d'entre nous ont réalisé et mis en place les guirlandes de glycines qui décoraient l'entrée de l'allée des marronniers.

Plusieurs membres ont participé à un voyage en Turquie organisé par les Aînés Ruraux. En 1999 la Tunisie et les Floralies de Nantes sont au programme. Nous sommes toujours très assidus aux activités régulières du canton : marche une fois par mois, collecte pour la banque alimentaire, dons pour le Honduras et Madagascar.

Cette année nous a endeuillés de notre ancien vice-président, André ADAM décédé en mars et d'une fidèle, les derniers jours de décembre, Madame MULOT. Nous adressons à leurs familles toute notre sympathie.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nos rencontres ont lieu deux mardis par mois.

Bonne et heureuse année.

La Présidente : Bernadette DUBOUST,
contact : 02.33.26.03.81

ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE LONRAI ET SES ENVIRONS

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que « l'Association Familles Rurales de LONRAI et ses environs » profite de l'occasion qui lui est donnée – grâce à ce bulletin municipal – pour adresser à tous les habitants ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! Que 1999 apporte au sein de chaque foyer bonheur et sérénité.

Mais revenons un court instant sur 1998 : vous avez été très nombreux cet été à inscrire vos enfants au Centre de Loisirs de « **La Ruche** ». En effet 80 enfants ont participé aux activités qui ont été proposées sous la conduite de sa directrice, Laurence DELANDE, très efficacement aidée par l'équipe d'animation composée de Dominique, Nicolas et Nico.

Comme l'an passé, les 4 mini-camps organisés à la ferme-équestre de Montmirel aux Ventes-de-Bourse ont rencontré un vif succès ! Vive le grand air et la liberté : balades à dos de poney, randonnées, jeux de piste, jeux collectifs, feux de joie, chants...ont permis à chacun de s'exprimer.

Les enfants ont, cette année encore, pu confronter leur force avec leurs petits amis de « la Ruche » de Valframbert au travers de « Mini-Olympiades » : 1998 a vu la victoire remportée par Valframbert mais qu'à cela ne tienne, 1999 sera la victoire du millénaire pour Lonrai, n'en doutons pas... !

Bien d'autres activités et sorties –que nous ne pouvons détailler ici- ont enrichi ce Centre de Loisirs. Mais la règle n°1 au sein du groupe reste la convivialité, le partage, le respect de l'autre.

Nous vous espérons très nombreux à venir nous rejoindre l'été prochain pour partager tous ces moments avec nous, dans la joie et la bonne humeur !

En attendant, les bénévoles qui constituent cette Association restent toujours à l'écoute de vos souhaits et suggestions.

Composition du Conseil d'Administration :

Présidente : Sylvie CORMIER, Alençon
Vice-Présidente : Maryline RIGAULT, Lonrai
Secrétaire : Corinne HUCHET, Lonrai
Trésorière : Brigitte LE ROYER, Cuissai
Trésorière-adjointe : Corinne LE ROYER, Lonrai
Membre : Edith LÉTARD, Lonrai

JEUX ET DEVINETTES

Il existe 12 différences entre ces deux dessins. A vous de les trouver.

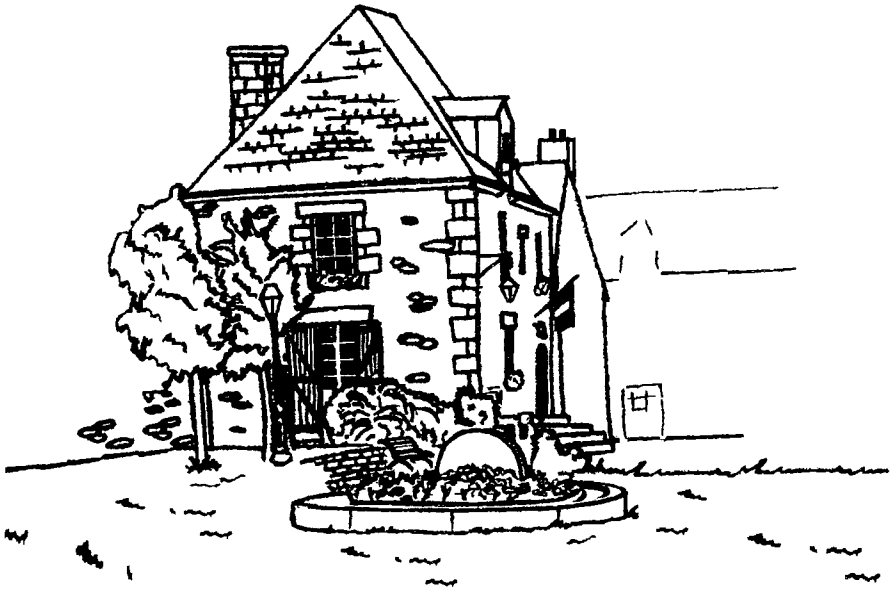

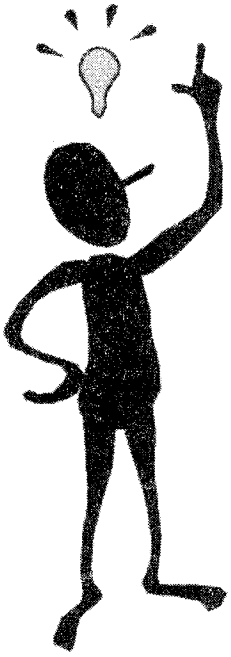

LE COURRIER DES LECTEURS

VOUS AVEZ UNE IDÉE , UNE SUGGESTION

AMÉNAGEMENT, CULTURE, CADRE DE VIE, SOCIAL, INFORMATION, ANIMATION Etc.

ces quelques lignes sont à votre disposition pour vous exprimer.

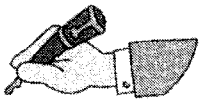

Pour faciliter le dialogue, vous pouvez, si vous le souhaitez, indiquer votre nom, prénom et adresse :

MEMENTO

TROIS ELUS A L'HONNEUR

Vendredi 22 janvier 1999, dans la salle de restaurant scolaire de Lonrai, une cérémonie était organisée pour la remise de médailles à Annie ROMAIN, maire de Lonrai, René GASNIER, maire de Cuissai et Daniel DUBOUST, maire-adjoint à Lonrai. C'est Alain LAMBERT, sénateur-maire et président de la Communauté Urbaine d'Alençon qui leur a remis les distinctions en présence de Joaquim PUEYO, conseiller général ; Yves DENIAU, député ; d'élus de la communauté urbaine, de collègues et d'amis.

Annie ROMAIN se voyait remettre les insignes de Chevalier le l'Ordre du Mérite Agricole pour avoir occupé le poste de maire-adjoint à Lonrai de 1983 à 1989, puis celui de premier magistrat de sa commune depuis 1995. C'est aujourd'hui une double responsabilité qu'elle partage avec ses fonctions de responsable d'une entreprise agro-alimentaire en compagnie de son mari.

Daniel DUBOUST recevait la médaille d'Argent d'Honneur Régional, Départemental et communal pour son travail au sein du conseil municipal de 1971 à 1983 et des responsabilités en tant que maire-adjoint de 1983 à 1989 et de 1995 à nos jours.

René GASNIER était décoré des insignes d'Officier de l'Ordre du Mérite Agricole pour ses actions en tant que Président du Syndicat d'assainissement du canton d'Alençon, vice-président du syndicat de l'eau, Président de la caisse du Crédit Agricole d'Alençon et maire de Cuissai depuis 1977 à la suite du décès de son père.